

AVIS DE PRESENTATION DE TRAVAUX EN VUE DE L'OBTENTION DE L'HABILITATION A DIRIGER DES RECHERCHES

Université de La Rochelle



Madame Céline LARONDE-CLERAC présentera ses travaux intitulés :

« L'unité du droit à partir de l'étude des mécanismes juridiques : contribution aux complémentarités du droit pénal et du droit civil »

Spécialité : Droit privé et sciences criminelles, Section CNU : 01

Le Jeudi 15 Mai 2014 à 14h

**A l'Université de La Rochelle
Faculté de Droit – Amphi Rivero
Bât. A. de Tocqueville
45 rue François de Vaux de Foletier
17024 LA ROCHELLE CEDEX 01**

Composition du Jury :

Marie-Luce BERNARD-VINCENT	Maître de conférences, Université de La Rochelle
Mathieu DEVINAT	Professeur, Université de Sherbrooke, Québec
Catherine GINESTET	Professeur, Université de Toulouse 1
Laurence LETURMY	Professeur, Université de Poitiers
Catherine MARIE	Professeur, Université de La Rochelle
Michel MASSE	Professeur émérite, Université de Poitiers

Résumé :

Si le droit est un ensemble complexe formé de multiples branches, il est aussi un ensemble cohérent qui forme un tout. Etudier les complémentarités du droit pénal et du droit civil conduit à observer les interactions et interdépendances entre ces deux branches du droit aux objectifs pourtant bien distincts. Cette démarche scientifique de nature transversale a été menée dans le cadre de la thèse La civilisation du droit pénal et a été poursuivie à travers l'étude des mécanismes juridiques - mécanismes de la responsabilité et mécanismes procéduraux - tant en droit civil qu'en droit pénal afin de dégager les enjeux du droit et d'interroger ses fonctions. Cette approche technique a notamment conduit à s'interroger sur la capacité du droit à appréhender certains risques comme le risque naturel et à réparer les dommages causés par sa survenance.